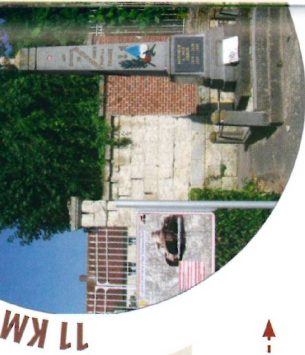


DÉPART MONUMENT AUX MORTS

DE SAINT-MARTIN-AUX-BOIS

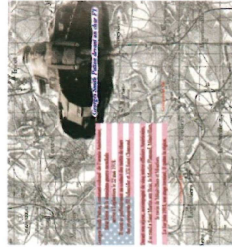
1. Prendre la rue des Bois puis aux dernières maisons, tourner à gauche. À la fin du chemin, tourner à droite. Prendre une route bitumée, puis au croisement avec un chemin, continuer tout droit.
2. Après une descente, au croisement d'un chemin venant du bois de Saint-Martin, prendre à gauche. Aux deux inter-sections suivantes, prendre à droite en direction de Légantiers. On emprunte un chemin
- en ligne droite, sur celui-ci on croise deux autres chemins que l'on laisse. À l'intersection suivante, près de l'entrée du bois de Légantiers, prendre à gauche.
3. Traverser la D58, puis avancer tout droit jusqu'aux premières maisons de Légantiers. À la fin de la rue des Carabins, prendre à gauche, passer devant la mairie, puis l'église et le terrain de football.
4. Prendre la route qui conduit au cimetière. Au croisement avec la D58, prendre tout droit en laissant la chapelle Saint-Sauveur à gauche.
5. Marcher tout droit. On a sur la gauche le bois de Légantiers puis le bois de la vallée des Viennes à droite. On entre dans le bois de Saint-Martin-aux-Bois et on arrive devant le monument aux Morts.



11 KM

Panneau historique de Saint-Martin-aux-Bois. Lui aussi donne les noms des morts du groupement XII.

Un panneau « Patton ».



Un char Schneider. (ECPAD)

